



Rapport annuel  
2005-2006

**Société du Parc  
Industriel et Portuaire  
de Bécancour**

**Québec** 

Monsieur Raymond Bachand  
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

  
Henri Boudreau

# Table des matières

Profil de la Société **5**

Message du président du conseil d'administration **6**

Conseil d'administration **6**

Message du président-directeur général **7**

Équipe de direction **8**

États financiers **9**

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs **19**

Adjudication des contrats **19**



# Profil de la Société

**mission** La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

**profil** La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 181 des 3 228 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

# Message du Président du conseil d'administration

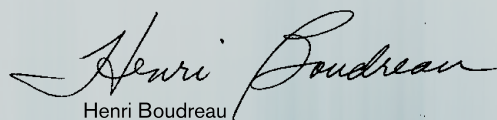
C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour pour l'exercice financier 2005-2006.

L'adoption en avril 2006 du nouveau plan quinquennal de développement pour les années 2005 à 2010 a donné lieu à une modification de l'approche de la Société dans la recherche de nouvelles opportunités d'affaires. Bien que le développement industriel requiert toujours une certaine flexibilité, cette première année de mise en œuvre du nouveau plan de développement nous a démontré l'importance d'être constamment à l'affût de ce qui se passe dans le monde afin de cibler rapidement les créneaux les plus prometteurs de réussite. Nous continuerons d'être proactif dans la recherche de nouveaux investisseurs et nous croyons que cette nouvelle approche favorisera l'implantation de nouvelles entreprises à moyen terme.

Parallèlement, c'est avec grande satisfaction que nous avons pris connaissance des recommandations du groupe de travail sur l'examen des organismes du gouvernement 2005-2006. À l'appui de leur recommandation, le groupe de travail a spécifié concernant la Société que « le gouvernement a atteint ses objectifs historiques et bénéficie des effets induits sur la masse salariale générée par les entreprises ». La position du gouvernement de retenir la recommandation du groupe de travail et de maintenir la Société est un encouragement à redoubler d'effort dans le développement et la mise en valeur du territoire.

Finalement, nous remercions madame Nathalie Rivard et monsieur Alain Ferland dont les mandats au sein du conseil d'administration ont pris fin au cours de l'exercice et nous soulignons l'arrivée de madame Judith Tourigny et de monsieur Luc Alarie. Les interventions de toutes ces personnes sont essentielles à la bonne marche et au développement de notre organisme.

Le président du conseil d'administration,

  
Henri Boudreau

## HENRI BOUDREAU

Président du Conseil  
*Retraité du secteur de l'éducation*



## JEAN ROUSSEAU

Vice-président du Conseil  
*Producteur agricole, Ferme Rhétaise inc.*



## LUC ALARIE

Consultant,  
*Alarie Gestion Conseil*



## PIERRE GAGNON

Administrateur



## JEAN MARCHAND

Président,  
*Les excavations Marchand & Fils inc.*



## JEAN POLIQUIN

Directeur de succursale,  
*Financière Banque Nationale*



## JUDITH TOURIGNY

Directrice de comptes commerciaux,  
*Centre financier aux entreprises  
Desjardins*



## CHRISTIANE GOULET

Secrétaire du Conseil



# Message du Président- directeur général



Les résultats de l'année 2005-2006 sont remarquables. En fait, nous avons réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de 90 378 \$ et avons dépassé nos objectifs financiers.

Depuis 1998-1999, la Société dispose des liquidités suffisantes à la réalisation de ses objectifs d'investissement mais elle n'avait pas encore réussi à réaliser un tel excédent des revenus sur les dépenses. Les résultats financiers ont dépassé d'environ 1,2 M\$ ceux de l'année précédente et d'environ 900 000 \$ les prévisions budgétaires. La vente de terrains et de servitudes reliée à l'implantation de TransCanada Energy, la reprise des activités à l'Aluminerie de Bécancour de même que le transbordement via les installations portuaires de marchandises non prévues initialement ont contribué en grande partie aux résultats exceptionnels de l'année.

Au cours des derniers mois, TransCanada Energy a poursuivi la construction de son usine dans le parc industriel et portuaire de Bécancour et ses activités de production débuteront en septembre 2006. À pleine capacité, elle produira 550 mégawatts d'électricité et fournira de la vapeur à Norsk Hydro et à PCI Chimie, ce qui permettra à ces deux entreprises de diminuer leurs coûts et leurs émissions de gaz à effet de serre. L'arrivée de cette usine a également entraîné la construction par Gaz Métro d'un pipeline de 15 kilomètres de longueur et permis de relier le parc de Bécancour à cet important réseau de distribution.

L'implantation de cette usine a eu un effet significatif sur les activités de la Société : prolongement du réseau d'eau industrielle et construction d'une conduite d'eaux usées. De plus, la Société a suivi son plan annuel d'entretien et a amélioré le système de surveillance par caméra dans la zone portuaire, poursuivi le dragage de la zone sud-est de la darse, resurfacé une grande partie du boulevard Alphonse-Deshaies et de la jetée et construit, en collaboration avec la Ville de Bécancour, un nouveau réservoir d'eau potable.

Du côté administratif, le dossier de l'équité salariale a été complété et la convention collective a été négociée. De plus, afin d'assurer la mise en place des nouvelles mesures de sécurité imposées par l'Organisation maritime internationale, nous avons créé un poste de coordonnateur aux activités portuaires et à la sécurité dont un des mandats consiste à assurer la fonction d'agent de sûreté, et ce, tel que requis par Transport Canada.

L'année qui vient de se terminer a exigé beaucoup d'efforts et de souplesse de la part des différentes personnes impliquées et je profite de l'occasion pour dire merci à nos partenaires d'affaires pour leur confiance, aux membres du conseil d'administration pour leur appui ainsi qu'aux employés pour leur dévouement.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy LeBlanc'. The signature is fluid and cursive.

M<sup>e</sup> Guy LeBlanc

# Équipe de direction

**MAÎTRE GUY LEBLANC**  
Président-directeur général

**SERGE GIRARD, ing.**  
Vice-président

**DANIELLE HÉBERT, CA**  
Directrice des finances

**SERGE MASSON**  
Superviseur à l'entretien

**MANON BLAIS**  
Coordonnatrice aux activités  
portuaires et à la sécurité



La **direction générale** est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

La **vice-présidence** est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Ces responsabilités sont très étendues et on y retrouve la construction, l'entretien et l'opération des installations portuaires, du réseau et de l'usine d'eau industrielle, du réseau d'aqueduc et d'égout, du réseau routier ainsi que des bâtiments. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

La **direction des finances** est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

Le **service de l'entretien** est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

La **coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité** est responsable de la mise en œuvre du plan de sûreté, de l'attribution des postes à quai et des aires d'entreposage.

# Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice des finances,

Le président-directeur général,



Danielle Hébert, CA



M<sup>e</sup> Guy LeBlanc

Bécancour, le 9 mai 2006

# Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2006 et l'état des résultats et avoir ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 9 mai 2006

# Résultats et avoir

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>PRODUITS</b> (note 3)	<u>6 319 861 \$</u>	<u>4 774 711 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Charges d'exploitation par catégorie (note 4)		
Traitements et avantages sociaux	1 056 059	800 246
Fournitures et approvisionnements	740 439	703 406
Entretien et réparations	663 495	637 474
Services professionnels, administratifs et autres	237 063	251 172
Taxes municipales et scolaires	182 942	180 943
Gardiennage	174 723	154 903
Déplacements et communications	60 264	54 011
Publicité et promotion	40 075	46 581
Autres charges	<u>10 000</u>	<u>7 500</u>
	3 165 060	2 836 236
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>2 055 736</u>	<u>2 012 780</u>
	5 220 796	4 849 016
Autres charges		
Frais financiers (note 5)	961 266	1 013 307
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour (note 11)	<u>47 421</u>	<u>47 103</u>
	<u>6 229 483</u>	<u>5 909 426</u>
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)</b>	90 378	(1 134 715)
<b>AVOIR AU DÉBUT</b>	<u>13 686 636</u>	<u>14 821 351</u>
<b>AVOIR À LA FIN</b>	<u>13 777 014 \$</u>	<u>13 686 636 \$</u>

# Bilan

AU 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>ACTIF</b>		
À court terme		
Encaisse	984 498 \$	709 566 \$
Dépôt à terme, au coût	-	500 000
Débiteurs (note 6)	1 862 951	829 428
Stock de pièces de rechange	201 810	204 173
Frais payés d'avance	105 609	102 443
	<u>3 154 868</u>	<u>2 345 610</u>
Frais d'émission et de gestion reportés - coût amorti	80 233	51 100
Inventaire de terrains	5 478 211	5 437 565
Immobilisations corporelles (note 7)	26 104 368	26 170 734
	<u>34 817 680 \$</u>	<u>34 005 009 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	385 212 \$	312 480 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	425 306	467 332
Retenues sur contrats	60 248	15 615
Produits reportés	166 636	205 681
	<u>1 037 402</u>	<u>1 001 108</u>
Provision pour congés de maladie (note 14)	131 708	84 268
Aide gouvernementale reportée - coût amorti (note 8)	1 871 556	1 232 997
Dette à long terme (note 10)	18 000 000	18 000 000
	<u>21 040 666</u>	<u>20 318 373</u>
<b>AVOIR</b>	<u>13 777 014</u>	<u>13 686 636</u>
	<u>34 817 680 \$</u>	<u>34 005 009 \$</u>

**ENGAGEMENTS** (note 11)

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

  
Henri Boudreau, président

  
Jean Rousseau, vice-président

# Flux de trésorerie

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net (perte nette)	90 378 \$	(1 134 715) \$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'aide gouvernementale	(76 106)	(77 500)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 055 736	2 012 780
Amortissement des frais d'émission et de gestion	14 867	17 363
Gain à la vente de terrains	(32 428)	-
(Gain) Perte à l'aliénation d'immobilisations corporelles	24 573	(147 545)
	<u>2 077 020</u>	<u>670 383</u>
Acquisition de terrains	(48 307)	-
Produit de la vente de terrains	40 089	-
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 12)	<u>(995 225)</u>	<u>(475 307)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>1 073 577</u>	<u>195 076</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 969 396)	(935 856)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>86</u>	<u>147 545</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 969 310)</u>	<u>(788 311)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Aide gouvernementale	714 665	358 211
Frais d'émission et de gestion	<u>(44 000)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>670 665</u>	<u>358 211</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(225 068)</u>	<u>(235 024)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>1 209 566</u>	<u>1 444 590</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b> (note 12)	<u>984 498 \$</u>	<u>1 209 566 \$</u>

# Notes complémentaires

31 MARS 2006

## 1 CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. En vertu des Lois sur l'impôt fédéral et provincial, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

## 2 CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

**Constatation des produits** Les produits tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsqu'ils ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les produits tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie** La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

**Frais d'émission et de gestion reportés** Les frais d'émission de la dette à long terme sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette correspondante.

**Stock de pièces de rechange** Le stock de pièces de rechange est évalué à la moindre valeur (coût ou valeur de remplacement). Le coût est établi selon la méthode de l'épuisement successif.

**Inventaire de terrains** Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

**Immobilisations corporelles** Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

<b>Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement</b>	2 1/2 % à 5 %	<b>Usine et réseau de distribution d'eau industrielle</b>	2 1/2 % et 5 %
<b>Installations portuaires</b>	2 1/2 % à 20 %	<b>Routes et rues</b>	4 % et 5 %
<b>Véhicules</b>	20 %	<b>Réseau ferroviaire</b>	2 1/2 %
<b>Équipement</b>	6 2/3 % à 10 %	<b>Mobilier et équipement de bureau</b>	10 % et 20 %
<b>Réseaux d'eau potable et d'égout</b>	3 1/3 % à 5 %		

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

**Aide gouvernementale reportée** Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme aide gouvernementale reportée et sont virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations corporelles subventionnées.

**Régime de retraite** La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprise à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

### 3 PRODUITS

Produits d'exploitation :

Services portuaires

Service d'eau industrielle

Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien

Location d'immeubles

Intérêts sur encaisse et dépôts à terme

Gain (perte) à l'aliénation d'immobilisations corporelles

Amortissement de l'aide gouvernementale

Autres produits

Produits reliés à l'inventaire des terrains :

Produit de la vente de terrains

Coût des terrains vendus

Services publics reliés à la vente de terrains

Servitudes d'utilisation de terrains

#### 2006

2 958 101 \$

1 193 946

850 000

608 020

36 193

(24 573)

76 106

45 440

5 743 233

40 089

7 661

32 428

51 790

492 410

576 628

6 319 861 \$

#### 2005

1 955 372 \$

1 131 519

850 000

567 067

29 757

147 545

77 500

15 951

4 774 711

-

-

-

-

-

-

4 774 711 \$

### 4 CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS, AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Administration générale

Usine et réseau de distribution d'eau industrielle

Immeubles

Installations portuaires

Réseaux de transport

Véhicules et équipement

Réseaux d'eau potable et d'égout

#### 2006

1 190 692 \$

811 525

338 166

309 807

269 417

169 677

75 776

3 165 060 \$

#### 2005

897 225 \$

752 773

375 060

348 928

267 408

126 463

68 379

2 836 236 \$

### 5 FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur la dette à long terme

Amortissement des frais d'émission et de gestion

Intérêts sur l'emprunt bancaire

#### 2006

946 293 \$

14 867

106

961 266 \$

#### 2005

993 048 \$

17 363

2 896

1 013 307 \$

## 6 DÉBITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Clients	1 022 116 \$	416 528 \$
Aide gouvernementale	740 887	358 211
Autres	99 948	54 689
	<u>1 862 951 \$</u>	<u>829 428 \$</u>

## 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2006</u>			<u>2005</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	28 069 \$	-	28 069 \$	28 069 \$
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 482 781	2 276 369	1 206 412	1 305 317
Installations portuaires	39 226 927	22 663 580	16 563 347	17 358 394
Véhicules et équipement	695 613	636 413	59 200	78 122
Réseaux d'eau potable et d'égout	6 890 181	4 692 395	2 197 786	1 038 199
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	12 024 020	8 827 730	3 196 290	3 368 412
Réseaux de transport :				
Routes et rues	9 894 684	8 122 200	1 772 484	1 857 930
Réseau ferroviaire	1 472 564	429 391	1 043 173	1 079 987
Mobilier et équipement de bureau	277 764	240 157	37 607	56 304
	<u>73 992 603 \$</u>	<u>47 888 235 \$</u>	<u>26 104 368 \$</u>	<u>26 170 734 \$</u>

## 8 AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE - COÛT AMORTI

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Gouvernement du Québec	889 848 \$	921 067 \$
Gouvernement du Canada	325 628	311 930
Ville de Bécancour	656 080	-
	<u>1 871 556 \$</u>	<u>1 232 997 \$</u>

## 9 EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 1 500 000 \$ garantie par le gouvernement du Québec, renouvelable annuellement le 31 octobre. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2006, le taux préférentiel est de 5,5 % (2005 : 4,25 %) et le solde de cet emprunt bancaire est nul.

## 10 DETTE À LONG TERME

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 4,951 %, sans modalités de remboursement quant au capital, échu en avril 2005

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 3,715 %, sans modalités de remboursement quant au capital, échéant en avril 2008

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 6,186 %, sans modalités de remboursement quant au capital, échéant en octobre 2012

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 4,85 %, sans modalités de remboursement quant au capital, échéant en décembre 2015

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	-	8 000 000 \$
	4 000 000	-
	10 000 000	10 000 000
	4 000 000	-
	<u>18 000 000 \$</u>	<u>18 000 000 \$</u>

## 11 ENGAGEMENTS

Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement du Québec le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour

À ce titre, la Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 2006, cet engagement s'élevait à 293 000 \$ (2005 : 340 000 \$).

## 12 FLUX DE TRÉSORERIE

Les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie s'établissent comme suit :

Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation

Débiteurs

Stock de pièces de rechange

Frais payés d'avance

Créditeurs et frais courus

Intérêts courus sur la dette à long terme

Produits reportés

Provision pour congés de maladie

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse

Dépôt à terme

Information supplémentaire

Intérêts payés sur la dette à long terme

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	(1 033 523) \$	(465 878) \$
	2 363	(6 221)
	(3 166)	15 313
	72 732	12 769
	(42 026)	(833)
	(39 045)	(25 600)
	47 440	(4 857)
	<u>(995 225) \$</u>	<u>(475 307) \$</u>
	984 498 \$	709 566 \$
	-	500 000
	<u>984 498 \$</u>	<u>1 209 566 \$</u>
	<u>988 319 \$</u>	<u>993 880 \$</u>

### 13 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

### 14 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

**Régime de retraite** Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ce régime interentreprise est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 41 433 \$ (2005 : 26 700 \$). Les obligations de la Société envers ce régime gouvernemental se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Solde au début

Charge de l'exercice

Prestations versées au cours de l'exercice

**Solde à la fin**

**2006**

84 268 \$

63 512

(16 072)

**131 708 \$**

**2005**

89 125 \$

20 383

(25 240)

**84 268 \$**

### 15 INSTRUMENTS FINANCIERS

**Juste valeur** La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché au gouvernement du Québec pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme de la Société :

Dette à long terme :

Valeur comptable

Juste valeur

**2006**

18 000 000 \$

19 302 108 \$

**2005**

18 000 000 \$

19 510 740 \$

**Risque de taux d'intérêt** La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers (risque du marché lié au taux d'intérêt). La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes. Étant donné que la Société prévoit le refinancement complet de ces emprunts à leurs échéances, les risques auxquels est exposée la dette à long terme ne peuvent être estimés par la Société.

### 16 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2005 ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme avec celle adoptée en 2006.



### **Code d'éthique et de déontologie des administrateurs**

Les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi.

Une copie du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

### **Adjudication des contrats**

L'adjudication par la Société des contrats d'approvisionnement et de services est soumise à une politique formelle. Copie de cette politique peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

**SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL  
ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR**

1000, boulevard Arthur-Sicard  
Bécancour (Québec) G9H 2Z8  
Tél. : 819 294-6656  
Télec. : 819 294-9020  
Courriel : [spipb@spipb.com](mailto:spipb@spipb.com)

[www.spipb.com](http://www.spipb.com)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2006  
ISBN-10 2-550-48108-9  
ISBN-13 978-2-550-48108-9  
ISSN-1183-9902

**Société du Parc  
Industriel et Portuaire  
de Bécancour**

Québec 